

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 22 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absent excusé : PUYRENIER Alain

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 17



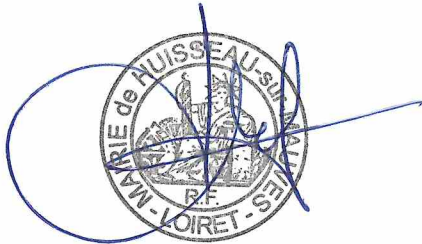
Délibération 2023-18 : Compte administratif 2022 du budget principal « commune »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'**unanimité** (le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	1 443 094.85 €	1 685 900.89 €
Résultats reportés excédent		514 171.91 €
Totaux	1 443 094.85 €	2 200 072.80 €
Résultat : EXCEDENT		756 977.95 €
Section d'investissement		
	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	849 759.31 €	990 592.68 €
Résultats reportés déficit	296 120.87 €	
Totaux	1 145 880.18 €	990 592.68 €
Résultat : DEFICIT	155 287.50 €	

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 29/03/2023

La secrétaire de séance
Amélie TOTTEREAU-RETIF



Le Maire
Jean-Pierre BOTHEREAU

